

Liaison



Bulletin de l'Association québécoise des retraité.e.s de Radio-Canada

Volume 34 numéro 4

octobre - novembre - décembre 2022

CE QU'ON A FAIT ET CE QU'ON FERA

Nous en serons déjà, dans quelques semaines, à la période des fêtes de Noël et du Nouvel An. Ouf ! La société a mieux appris à composer avec cette pandémie et nous, à l'AQR, avons pu, lentement mais sûrement, relancer nos activités habituelles.

Reprise des activités

Les activités culturelles et sociales ont recommencé dans toutes les régions : concerts, théâtre, pique-niques... Les repas de Noël ou du Nouvel An sont déjà annoncés. Les membres seront contents et fiers de s'y retrouver.

Une visite de la nouvelle maison de Radio-Canada Montréal, dédiée aux retraités, a eu lieu le 5 octobre dernier. Je vous recommande de visionner ici la vidéo en accéléré de sa construction : <https://www.youtube.com/watch?v=nMDC2uNy33I>

Et lisez en pages 4 et 5 un compte-rendu de cette visite.

Le premier conseil de l'AQR, réunissant ses membres en présence, a eu lieu le même jour à Radio-Canada. C'était la première fois depuis plus de deux ans : une réunion emballante où tous les membres étaient contents de se retrouver pour échanger.

Séances «Information retraite»

Cette importante activité, animée par Micheline Provost et moi-même est plus que jamais en vigueur.

Cet automne, cinq sessions virtuelles, réunissant 15 personnes de différentes régions chacune, ont été tenues à l'heure du lunch avec la collaboration des communications de Radio-Canada. Plusieurs sont prévues pour le printemps. Une autre a eu lieu en octobre, en face à face, à Québec, et deux autres en novembre dans la région de la Capitale nationale (Ottawa-Gatineau).

Tournée des sections régionales

Une importante tournée des quatre sections — Matane, Rimouski, Saguenay et Québec, ainsi qu'une rencontre avec les retraités de la Côte-Nord (Sept-Îles et Baie-

Comeau) — s'est déroulée du 24 au 30 octobre. Voir le compte-rendu rédigé par Denis Côté, en pages 8 et 9.

Surplus de la caisse de retraite

La dernière session d'arbitrage sur le Protocole d'entente doit se tenir en décembre. Les parties y présenteront leur soumission finale devant l'ex-juge Dennis O'Connor, qui agit à titre d'arbitre. Sa décision est attendue au printemps 2023. La question importante qu'il doit trancher est la suivante : « Est-ce que l'entente est toujours en vigueur ? »

La Fiducie de la caisse de retraite confirme qu'un surplus devrait aussi être annoncé à la fin de l'année 2022, si les rendements se maintiennent encore à un niveau suffisant.

Indexation

L'inflation nous frappe de plein fouet ; les prestations de retraite de Radio-Canada seront indexées à hauteur de 2,7 % au 1^{er} janvier 2023, alors que celles de la Régie des rentes du Québec et du Régime de pension du Canada offriront une pleine indexation, de l'ordre de 6,4 %.

Assemblée générale à Québec

Le projet **d'assemblée générale annuelle en présence des membres à Québec** est prévu pour le **31 mai 2023**. L'association assumera les frais d'hôtel pour une nuitée, de transport en groupe et de repas durant l'événement.

Nous souhaitons faire de cette rencontre un moment important de retrouvailles et d'échanges pour les membres réunis sous un même toit, à Québec.

Vous aurez, chers membres, **jusqu'au 31 décembre 2022 pour confirmer votre présence.**

Comme je l'évoquais au début, nous arrivons à la fin de l'année 2022. Je me permets de vous souhaiter une merveilleuse année où la santé sera toujours avec vous. Je vous souhaite des repas et moments de partage chaleureux avec les vôtres. Une merveilleuse période de festivités à tous. Et à 2023.

Jean-Claude Labrecque, président de l'AQR

WHAT WE DID AND WHAT WE PLAN

In a few weeks, we will already be in the Christmas and New Year period. Phew! Another year gone by. During this past year, COVID has faded slightly and society has learned to cope better with this pandemic.

The AQR has been able to slowly but surely restart its activities with its members in attendance. This slight return to a somewhat more normal life has varied from region to region depending on the nature of the epidemic.

The indexation of the Radio-Canada pension will be 2.7% on January 1, 2023, while those of the Régie des rentes du Québec and Pension Canada will be a full indexation of 6.4%.

Resumption of activities... Cultural and social activities have resumed in all regions: concerts, theaters, picnics... The Christmas or New Year's meal is already announced in all regions. The members will be happy and proud to be there.

A visit, dedicated to retirees, of the new Radio-Canada Montreal building took place on October 5. It was orchestrated by Ms. Karine Ladouceur, Senior Internal Communications Specialist. The visit was organized to the millimetre to make it efficient and enjoyable! The visit was followed in Studio R by a presentation on the challenges encountered in reducing space to such an extent while switching to the latest technology available. This presentation outlined the transformations and adaptations necessary to move into this new universe, in addition to the mandatory adjustments due to the COVID pandemic. Luc Benoît, DG Operations and Transformation, François Messier, DG Productions and Martin Bonenfant, Senior Director of Information Productions, took the audience through the entire process of this project, from its initial idea to its completion. Superb presentation! For a good souvenir of this reunion and visit, the video of the construction:

<https://youtu.be/nMDC2nNy33I>

The first AQR board meeting with its members in attendance was held on October 5th at Radio-Canada after the visit. The first face-to-face meeting in over two years. It was an exciting meeting where all members were happy to get together and share.

Virtual and face-to-face "Retirement Information" sessions

This important activity, led by Micheline Provost and Jean-Claude Labrecque, to inform employees about the important steps in retirement and the role of the

association for them once they retire, is more than ever in effect. In the fall, five virtual sessions, each with 15 employees from different regions, were held at lunchtime with the collaboration of Radio-Canada communications. Several others are planned for the spring. Last October, a face-to-face session was held in Quebec City with several employees. To support the National Capital Region (Ottawa-Gatineau), two face-to-face sessions were held on November 2 and 3 at Radio-Canada Ottawa.

A major tour of the four chapters - Matane, Rimouski, Saguenay and Quebec City - as well as a meeting with retirees on the North Shore (Sept-Îles and Baie Comeau) took place from October 24 to 30. Discussions with members focused on the QRA's decisions, arbitration on the pension fund surplus management protocol, member recruitment, retirement information sessions and, above all, the important project of an Annual General Meeting in May 2023 in Quebec City.

Arbitration on the Pension Surplus Management Protocol

The final session where the parties will present their final submissions before former judge Dennis O'Connor, who is acting as arbitrator, is scheduled to take place in December. The arbitrator's decision is expected in the spring of 2023. Keep in mind that the important question the arbitrator must decide is, "Is the agreement still in effect?"

The Pension Fund Trust confirms that at the end of the third quarter a surplus is also expected to be announced at the end of 2022, if returns continue at a higher level.

The "Annual General Meeting with members in attendance in Quebec City" project is scheduled for May 31, 2023. The association will cover the cost of one night's hotel, group transportation and meals during the event.

We hope that this meeting will be an important moment of gathering and exchange of the members under the same roof in Quebec City. **You have until December 31, 2022 to confirm your presence.**

As I mentioned at the beginning, we are coming to the end of the year 2022. I would like to wish you a wonderful year where health will always be with you. I wish you warm meals and moments of sharing with your family during this period when we still take the time to be together. A wonderful festive season to all. And here's to 2023.

Jean-Claude Labrecque
President, AQR

Translated with Deep L tool

Ma pension de Radio-Canada est-elle sûre, vraiment sûre?

Par Dan Oldfield, du Comité consultatif sur les avantages sociaux

Une question fréquemment posée ces jours-ci est : qu'advient-il de ma pension si Radio-Canada ferme ou est privatisée?

Il existe différentes règles lorsqu'il y a vente d'entreprise. Elles imposent certaines obligations supplémentaires pour le vendeur et l'acheteur qui vont au-delà des questions de retraite. C'est pourquoi, aux fins de cet article, nous nous concentrerons sur ce qui se passerait s'il y avait une fermeture de Radio-Canada et, ultimement, de son régime de retraite, c'est-à-dire une situation dans laquelle plus aucun employé ne cotiserait à la caisse. Il est à noter que la fermeture d'un régime de retraite est une matière complexe couverte par la loi et supervisée par le *Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)* (voir ici : <https://bit.ly/3NHIY7j>).

Je vous présente ici une version simplifiée des effets qu'une telle éventualité aurait sur ceux qui reçoivent déjà une pension.

Le régime de retraite, bien que parrainé par la SRC, est géré séparément et supervisé par un conseil d'administration. Des investisseurs internes et externes gèrent les fonds du régime, selon une stratégie de placement établie par ce conseil. La Société Radio-Canada ne joue aucun rôle dans les opérations quotidiennes du régime, outre la nomination de ses propres représentants au conseil des fiduciaires. Les autres administrateurs sont issus des syndicats et de l'ANR.

Actuellement, le régime de retraite de Radio-Canada est en très bonne santé. Il dispose de fonds plus que suffisants pour lui permettre de respecter ses obligations et une évaluation est faite annuellement pour le confirmer.

Cessation du régime

En cas de cessation du régime, la SRC est tenue d'aviser le **BSIF** et de lui remettre un rapport. Les paiements aux retraités et aux survivants continueraient d'être versés au même rythme et de la même manière. Aucun autre paiement ou transfert ne pourrait être effectué tant que le rapport de

cessation ne serait pas approuvé par le BSIF.

Une révision de la politique de placement aurait lieu dans le cadre du rapport de cessation du régime, afin de s'assurer que les droits aux prestations (pensions) soient préservés jusqu'à la fin de tous les paiements. L'employeur serait tenu de couvrir tout manque à gagner dans le régime (actuellement, il n'y en aurait pas, car la caisse a un excédent de solvabilité).

Une fois le rapport de cessation approuvé par le **BSIF**, un administrateur continuerait de superviser le régime et de déposer des rapports annuels auprès de lui, jusqu'à ce que toutes les obligations du régime de retraite aient été honorées. Autrement dit, vous ou votre conjoint survivant continueriez de recevoir votre rente jusqu'à votre décès, à condition que le régime ait les fonds nécessaires.

Les membres du régime seraient également avisés. Cet avis comporterait des détails sur les avantages et indiquerait qu'ils ont le droit de recevoir des informations supplémentaires, déposées auprès du régulateur.

Les fonds pourraient-ils s'épuiser?

C'est difficile de répondre : cela dépend des investissements et de ce qui se passe sur les marchés. Cependant, l'administrateur suivrait probablement la stratégie de placement existante, si le régime était sain à la résiliation.

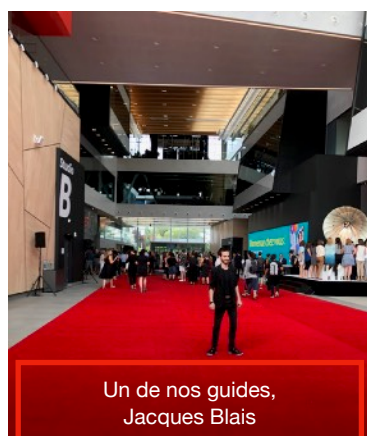
En résumé, la fermeture du régime ne signifie pas la fin des prestations de retraite, au contraire. Celles-ci sont protégées par la loi. Cependant, elles peuvent être affectées par le rendement des placements du régime. Voilà pourquoi il faut une solide stratégie d'investissement et une surveillance efficace : c'est vital.

Le régime de retraite de Radio-Canada est en bonne santé ; sa stratégie d'investissement priorise sa capacité à tenir sa promesse envers les retraités. Une surveillance continue et une stratégie d'investissement solide sont essentielles afin de garantir que le régime que nous avons continué de soutenir les retraités et leurs personnes à charge.

Ce texte a été publié initialement dans le bulletin Golden Horseshoe. Traduction de l'anglais: Micheline Provost

La journée des retraité.e.s à la Maison de Radio-Canada

C'est par une belle journée d'octobre qu'une centaine de membres de l'Association québécoise des retraités ont pu visiter la nouvelle Maison de Radio-Canada.



Un de nos guides,
Jacques Blais



Le tapis rouge nous était déroulé : des guides nous ont permis de voir les nouvelles installations, les studios télé, radio et web, les salles de travail et de repos.

Le vice-président Michel Bissonnette nous a souhaité la bienvenue. Une présentation a suivi des travaux réalisés pour faire entrer les 1,2 million de pieds carrés utilisés dans l'ancienne Maison... dans un espace qui n'en offre que 450 000!



Jean-Claude Labrecque, président de l'AQR, présente messieurs Benoit, Messier et Bonenfant

Luc Benoit, directeur général Opérations, Administration et Transformation de Radio-Canada, nous a expliqué la vision de Radio-Canada au départ de ce projet titanesque : on souhaitait faire entrer la lumière partout, impliquer les employés à toutes les étapes (10 % d'entre eux ont été directement impliqués dans la démarche).

François Messier, directeur général, Productions et Sports, nous a dit qu'on a consulté les radios et télévisions dans le monde, à la recherche des meilleures pratiques et des innovations les plus intéressantes. On a eu le souci dans la conception de permettre aux artisans de voir dehors et de montrer de l'ouverture aux citoyens qui passent près de la Maison.

Martin Bonenfant, premier directeur des opérations, information, a relaté combien, avec la pandémie en plus, la création de ce nouvel espace de travail a constitué un défi technologique. On a obtenu de fournisseurs comme Sony qu'ils innovent pour nous offrir les outils dont avait besoin la Nouvelle Maison : elle abrite maintenant le premier centre multiplateforme télé-radio-web au monde ! Des visiteurs d'Europe, des États-Unis et de Corée sont venus voir ces installations, construites en un temps record : moins de trois ans séparent la première pelletée de terre de la première production radio.



Vue en plongée du grand hall central

Et les préoccupations d'économies d'énergie dans tout ça ? Bien sûr, on y a pensé : on est parvenu à réduire de 50 % les émanations de gaz à effet de serre dans toute la production, même extérieure. On a réduit la consommation d'électricité en... peignant les murs en blanc, ce qui réduit les besoins en éclairage. Tout cela ne s'est pas fait sans effort. Pour s'adapter aux changements de toutes formes, il a fallu dispenser 32 000 heures de formations diverses. À cause de la pandémie, des experts internationaux ont dû, à distance, en utilisant les caméras de surveillance, guider les travaux. Et on a dû transférer l'équivalent de 9,5 fois le volume de données qu'héberge Spotify.

Mais à part tous ces chiffres et ces prouesses technologiques, il y a l'atmosphère. Nous avons recueilli les commentaires de Robert Houle, notre célèbre préposé à l'accueil qui a lui aussi pris sa retraite, juste avant le début de la pandémie. Dire qu'il avait la vieille Maison tatouée sur le cœur n'est

pas exagéré : il y a passé 28 ans, dont une vingtaine à l'accueil.

Que pense-t-il de la Nouvelle Maison ? Il en retient la lumière qui jaillit de partout, l'élégance des studios qui remplacent le 12 (radio) et le 42 (télé). Il s'est senti comme passé de l'autre côté du miroir, à la manière d'Alice au pays des merveilles. On y perdra un peu de l'intimité de la vieille Maison, me confie-t-il, avec ses recoins et ses petites pièces fermées. « Mais c'est encore notre Maison, c'est la même famille »...

Si pour une raison ou une autre, vous avez raté cette visite, il est toujours possible de vous inscrire à une visite offerte au grand public. Consultez ce lien:

<https://ici.radio-canada.ca/experiences/fr/visites-guidees/>

*Marie Andrée Boivin, avec la collaboration de Denis Côté
Photos: Marie Andrée Boivin, André Dallaire*



Salle d'attente avec vue



Une fraction du Centre de l'Information (CDI)



Robert Houle et quelques ex-collègues sur le toit de la Maison



Des retraité.e.s découvrent le studio du Téléjournal

Le Fonds d'aide spécial: pas pour vous, pensez-vous?

La création du Fonds d'aide spécial (FAS) est une histoire intéressante. Ce fonds a versé des millions de dollars à des retraité.e.s et à des employé.e.s de Radio-Canada depuis près de 20 ans : il démontre la puissance de la coopération entre groupes d'employé.e.s et de retraité.e.s, et ce qu'un montant d'argent relativement faible peut accomplir s'il est bien géré et utilisé de manière créative.

Je me rends compte que depuis plusieurs années, je tente d'expliquer ce qu'est le Fonds d'aide et l'importance de savoir que vous avez accès à 12 500 \$ à vie chacun, vous et votre conjoint.e : il s'agit d'un programme d'aide complémentaire à la couverture santé des retraité.e.s et des employé.e.s. J'ai parlé cet été à une centaine de personnes non membres et, pour 98 % d'entre elles, c'était une découverte.

Ce fonds aide les retraité.e.s à faire face à des soins particuliers et coûteux comme des appareils auditifs, des aides à la mobilité, des prothèses, un fauteuil adapté, etc.

Depuis la création du FAS, des centaines de retraité.e.s et d'employés.e.s. ont obtenu de l'aide. Et même si des millions de dollars ont été dépensés en prestations et en projets de bien-être, la valeur du fonds est actuellement de près de 6 millions de dollars.

LE FONDS, UNE RÉUSSITE

Le Fonds d'aide spécial est une réussite. Les retraité.e.s, les employé.e.s et leurs bénéficiaires peuvent se qualifier pour recevoir jusqu'à un maximum à vie de 12 500 \$ chacun.

Pour être admissible, l'aide demandée doit être reconnue par l'Agence du revenu du Canada comme une dépense médicale légitime.

La RAMQ (Régime d'assurance maladie du Québec) et votre assureur privé ne couvrent pas tout. J'imagine que vous vous doutez bien que la RAMQ ne va pas vous payer entièrement un fauteuil électrique de 8 000 \$, alors le fonds d'aide est là pour ça.

Comme vous avez accès à 12 500 \$ à vie, si vous utilisez 7 700 \$ pour un fauteuil, vous pourrez encore puiser dans les 4 800 \$ restants pour un appareil auditif ou pour un autre besoin.

EXEMPLE DES DEMANDES :

- Pour les appareils auditifs — jusqu'à 2 200 \$ par oreille tous les cinq ans
- Pour les aides à la mobilité — jusqu'à 7 700 \$ pour les fauteuils roulants électriques
- Jusqu'à 5 500 \$ pour les scooters
- Pour les traitements de fertilité... jusqu'à 7 000 \$
- Les traitements médicaux expérimentaux et ceux contre la toxicomanie seront évalués au cas par cas
- Certains appareils pour l'apnée du sommeil sont acceptés s'ils sont reconnus par Santé Canada.

(lire la suite en page suivante)

(suite de la page précédente)

Les demandes d'aide doivent être faites dans les quinze mois suivant la dépense.

Faites évidemment une vérification avec votre assureur privé si vous en avez un. Par exemple, Canada-Vie rembourse 500 \$ aux cinq (5) ans pour un ou deux appareils auditifs.

Si l'un d'entre vous fait face à des frais de santé ou médicaux inhabituels non couverts par une autre source, vous pourriez être admissible à l'aide du FAS.

NOUVEAU FORMULAIRE

Dernièrement, l'administration du régime a subi quelques CHANGEMENTS IMPORTANTS dont vous devriez prendre note.

L'administrateur du Fonds est maintenant la compagnie d'assurance Canada-Vie. C'est elle qui émettra au bout du compte les paiements.

Quand une personne fait une demande pour des appareils auditifs, elle doit inclure la facture originale — copie du rapport d'audiologie, une copie de la confirmation du montant qu'elle a reçu de son assureur privé s'il y a lieu, et la demande au Fonds d'aide spécial. Tous ces documents doivent être envoyés soit à notre bureau à Ottawa ou directement à Canada Vie. Il est toujours préférable que le bureau en reçoive une copie.

Vous n'avez pas besoin de participer à la RAMQ pour avoir droit à une prestation du FAS : ce numéro dans le formulaire ne sert qu'à identifier la personne qui fait la demande comme étant un.e retraité.e de Radio-Canada.

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE

Nous recommandons à tous nos membres de communiquer ou de soumettre leur demande par l'intermédiaire du Bureau national, afin que nous puissions nous assurer qu'elle est complète et conforme aux règles.

Le formulaire de demande et les lignes directrices du FAS sont accessibles sur le site Internet de l'ANR, au www.cbcpensioners.ca/fr.

POUR LE MOMENT, LES FORMULAIRES ET LES REÇUS ENVOYÉS PAR COURRIEL NE SONT PLUS ACCEPTÉS. VEUILLEZ TRANSMETTRE TOUTES LES DEMANDES PAR LA POSTE :

CBC/ANR

C.P. 8570

K1G 3H9

Pour ceux et celles d'entre vous qui n'ont pas accès à une imprimante nous reproduisons les deux pages du formulaire à la fin du présent numéro de Liaison. Il suffit de détacher le feuillet pour le compléter.

Si vous avez des questions, avant de poster votre demande je vous recommande fortement de communiquer avec notre Bureau national et de parler avec Suzie Bougie ou Dianne St-Germain.

Coordonnées du Bureau national : 1-877-361-9242 (numéro sans frais)

Si vous préférez envoyer un courriel (info@retraitessrc.ca) pour préciser un point, quelqu'un sera également disponible pour vous répondre de cette façon.

Micheline Provost

Vice-présidente de l'AQR

N.B.: pour celles et ceux qui n'auraient pas accès à un ordinateur ou à une imprimante, nous reproduisons le formulaire (recto et verso) sur un feuillet détachable aux pages 19 et 20 du présent bulletin Liaison.

UNE TOURNÉE DIGNE DES PLUS BELLES RÉCOLTES D'AUTOMNE!

Cet automne, le moment était venu de renouer avec la tournée annuelle de la direction de l'AQR et de rencontrer nos membres des sections locales de Matane, Rimouski et Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi que les directeurs et directrices des trois stations.

Ces rencontres, auxquelles tient la direction de notre association, sont très attendues des membres. Elles nous permettent de fournir aux participant.e.s un bilan des actions en cours et de dresser l'état d'avancement des grands dossiers que défend l'Association nationale, épaulée par la nôtre. Nos rencontres nous permettent également de prendre le pouls, les suggestions et commentaires de nos membres.

Nos visites ont aussi pour but de renforcer les liens entre les retraité.e.s et les directions des stations. Dans cette optique, nous avons pris un premier contact avec Sébastien Thériault, chef des Services français Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. C'était donc l'occasion pour nous de lui faire connaître notre association, sa mission et ses objectifs ; l'occasion également pour lui de reprendre contact avec la présidente de la section Matane, Jôhanne Labrie. Monsieur Thériault a été très intéressé par notre présentation et ouvert à une collaboration avec les retraité.e.s de Matane. Le prochain défi : le 50e anniversaire de Radio-Canada Matane et le 75e de CKBL (1er septembre 1948) ; un dossier auquel est associée Catherine Saint-Vincent-Villeneuve, première directrice pour l'Est-du-Québec. Promesse

a également été faite d'impliquer les artisans de l'époque, maintenant à la retraite, dans le processus.

Notre rencontre avec nos retraité.e.s a également été enrichissante et instructive sur leurs attentes, leurs questionnements et leurs frustrations. Jean-Claude Labrecque et Micheline Provost leur ont donné les dernières informations concernant le renouvellement du protocole d'entente sur le partage des surplus de notre caisse de retraite et l'arbitrage en cours, de même que sur ce à quoi on peut s'attendre dans le partage des surplus, à déterminer à la fin du dernier trimestre de cette année. Nous avons aussi refait le point sur le Fonds d'aide spécial, ses objectifs, sa couverture et ses critères d'application.

Micheline Provost, responsable du recrutement de nouveaux membres, y travaille fort et obtient de bons résultats. Mais elle a invité notre monde à poursuivre le repérage de candidats potentiels et à tenter de les convaincre de nous rejoindre. Sur ce point, Micheline précise que les nombreuses sessions de formation sur le départ à la retraite, tout en étant fort appréciées, représentent un bon outil de recrutement : 500 personnes y ont participé. Nous avons informé les directeurs de station de l'existence de ces ateliers offerts en Zoom.

Notre tournée a également été l'occasion de confirmer la tenue de l'Assemblée générale annuelle de l'Association provinciale des retraité.e.s de Radio-Canada à Québec, le 31 mai 2023. Le transport, partagé ou en groupe, un repas et un coucher seront défrayés par l'AQR. **IL EST IMPORTANT DE CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2022.**

(Lire la suite à la page suivante)



(Suite de la page précédente)

Une main tendue

À Rimouski, nous avons rencontré Catherine Saint-Vincent-Villeneuve, nouvellement promue Première directrice pour l'Est-du-Québec. Madame Saint-Vincent-Villeneuve connaît bien notre association, ses objectifs et nos efforts de recrutement. Elle a renouvelé son engagement à continuer d'offrir des services à la section locale. Elle est sensible et ouverte à une meilleure harmonisation des rapports entre les retraité.e.s, sa direction et les employé.e.s. Et, le lendemain, comme promis, elle est venue à la rencontre du président Jacques Belzile, de son équipe et de nos retraité.e.s pour renouveler de vive voix cette main tendue, cette ouverture et cet engagement parce que, dit-elle, « c'est vous qui avez fait Radio-Canada » ; et Robert Tremblay de renchérir : « ça réalise un vœu qui nous est cher ».

Donc, pas une ligue « du Vieux Poêle », mais des 5 à 7, déjeuners ou autres rencontres pour échanger avec les jeunes employés et parler avec les jeunes de leur métier et de la poursuite de leur carrière.

Nos retraité.e.s de Rimouski ont eu droit aux mêmes informations citées plus haut et on a pu répondre à leurs interrogations et questionnements sur l'assurance maladie complémentaire, les assurances vie et sur plusieurs points d'intérêt majeurs et importants pour eux.

Un engagement pris

La rencontre avec nos retraité.e.s de la section Saguenay-Lac-Saint-Jean fut tout aussi enrichissante. Protocole d'entente sur le partage des surplus de notre caisse de retraite, prochains surplus, s'il y en a à la fin de l'année, Fonds d'aide spécial, assurance maladie complémentaire, inflation et indexation de nos rentes, de même que plusieurs autres sujets d'intérêt ont été abordés.

Nous avons également rencontré, pour la seconde fois, Christian Grégoire, le directeur Saguenay-Lac-Saint-Jean. D'entrée de jeu, il a demandé à Gilbert Savard et Angèle Gagné « quelles sont vos attentes envers moi ? ». Nos deux représentants locaux de répondre : besoin d'un local pour les rencontres de l'exécutif, soutien pour les photocopies, etc. Encore une fois, monsieur Grégoire a renouvelé ses engagements antérieurs et en a pris de nouveaux pour les retraité.e.s. Le directeur est aussi ouvert à

une implication des anciens de la station pour le 90e anniversaire de CBJ qui sera célébré en 2023 afin d'enrichir les contenus qui seront proposés pour l'occasion.

Un peu de lumière

L'avant-dernière étape de cette tournée nous a permis de rencontrer une dizaine d'employé.e.s de CBVT-Québec, qui ont participé à une session d'information sur le départ à la retraite. Ils ont pu recevoir des éclaircissements précieux sur des aspects compliqués de cette étape cruciale pour leur avenir de retraité.e.s.

Nous avons aussi rencontré la toute nouvelle directrice de Radio-Canada Québec, Julie Lemieux. Encore une fois, nous avons reçu un accueil généreux et ouvert aux besoins des retraité.e.s de la section de Québec.

Dernière étape de cette importante semaine de tournée, les Retrouvailles du 40e anniversaire de Radio-Canada Côte-Nord. Réunis à Québec, près d'une quarantaine d'anciens et anciennes collègues qui y ont travaillé au fil des ans depuis son arrivée dans le monde Radio-Canadien en 1982 étaient au rendez-vous dans une brasserie de Beauport. Une occasion unique de se rappeler de bons souvenirs de cette merveilleuse aventure.

Une retraite bien méritée mérite d'être tout aussi bien protégée et défendue!

Denis Côté



LES RETROUVAILLES DE RADIO-CANADA CÔTE-NORD

29 OCTOBRE 2022

De « beaux et jeunes » (leitmotiv de notre premier patron, Jacques Houde) il y a 40 ans, à heureux d'être content.e.s de se retrouver après tant d'années : voilà qui résume bien le dynamisme, l'amitié et la complicité qui nous unissaient lors de cette aventure de la naissance, le 4 octobre 1982, puis de la croissance de CBSI-CBST Radio-Canada.

Le 29 octobre dernier, près d'une quarantaine d'anciens, d'anciennes et leurs compagnes et compagnons ont répondu présent.e à l'invitation de Louise Bertrand et de Denis Chartier. Exclamations, sourires et « t'as pas changé » ont été monnaie courante au fil des arrivées. Et les « te souviens-tu ? » furent l'occasion de se rappeler de bons souvenirs, des faits d'armes et des anecdotes savoureuses qui ont émaillé les conversations à bâtons rompus tout au long des reprises de contact.

Caméramans, techniciens, réalisateurs, assistantes, journalistes, préposées aux relations avec l'auditoire et bien d'autres faisaient partie de cette palette de

talents, pour ne pas dire pépinière, qui ont tant contribué à la réputation de « petite merveille d'innovation, de débrouillardise et d'efficacité » qu'a été à cette époque Radio-Canada Côte-Nord.

On y a presque tous appris notre métier, mais avec tout ce talent, nous y sommes parvenus rapidement et après quelques années nous étions parmi les meilleurs. Malheureusement, l'histoire de compressions budgétaires à Radio-Canada en a décidé autrement, et pour la plupart d'entre eux et elles, c'est l'ensemble du réseau qui en a hérité. D'autres ont dû aller faire valoir leur talent dans différentes entreprises, y compris chez les concurrents.

Malgré cette profonde blessure, samedi, l'atmosphère était à la joie, à la fête et au bonheur de profiter de cette retraite bien méritée.

Bravo et merci tout le monde !

Denis Côté



Rangée avant : Denis Côté, Jocelyne Melanson, Blaise Gagnon, Louise Savard, Louise Bertrand, Céline Lefebvre, Line Richard, Raynald Desrosiers

2e rangée : Régis Desrosiers, Nathalie Bérubé, Lucie Senez, Carole Millier, Yves Boutin, Bernard Huard, Robert-Charles Longpré

3e rangée : Robert Robitaille, Pierre Stéa, Denis Chartier, Louis Ouellet, Carl Boivin.

Portrait



Sandy Burgess, un géant du Bas-du-fleuve

Texte: Marie Andrée Boivin

Si vous avez œuvré dans la région de Rimouski, ou si vous avez été, dans les années '50, '60 et '70, un tant soit peu préoccupé d'information, vous vous souvenez certainement de Sandy Burgess. Homme de presse écrite, mais aussi des médias électroniques, il a accompagné sa région dans son évolution, comme beaucoup de jeunes journalistes qui y sont venus faire leurs classes. Parmi les plus connus, on peut penser à Bernard Derome et Pierre Nadeau.

Même après sa mort, une fondation qui porte son nom continue à soutenir les efforts des étudiants en communications du Bas-Saint-Laurent en offrant des bourses d'excellence. Elle alimente également la réflexion critique en organisant des conférences sur les enjeux touchant la qualité de l'information.

Et voilà qu'un livre*, commandé par Harold Michaud, président de la Fondation Sandy Burgess à Denis Dion, ex-journaliste, entre autres à CJBR, est paru, début novembre. Ainsi, sa mémoire et sa carrière exemplaire ne tomberont pas dans l'oubli.

C'est Bernard Derome qui en signe la préface. En voici un

travaillé avec lui que de 1978 à 1980. Mais plus je faisais de recherches, plus il grandissait dans mon esprit. Ce qui ressort de tout cela, c'est l'homme généreux qui a aidé beaucoup de monde. »

Pour Harold Michaud, il a été le mentor de nombreux jeunes annonceurs, et l'un des plus grands défenseurs de sa région.

Voici, dans les mots de Sandy Burgess, pourquoi il n'a pu se décider à quitter sa région pour la maison-mère de Radio-Canada, dans la grande ville :

Indéracinable

(20 juillet 1962)

« Quelquefois, au hasard d'une promenade en forêt, on est à ce point ébloui par la beauté d'un arbre qu'on le déracine pour le transplanter sur sa propriété. On oublie, hélas !, qu'il est un âge et des saisons qui ne permettent pas la repousse. L'homme n'échappe pas à cette loi. (...)

Quand, depuis toujours, le soleil a eu droit de cité et les arbres l'oxygène en abondance, on se révolte presque devant la caserne géante et grise que le citadin s'est donnée comme habitat. (...)

Sandy Burgess

***Sandy Burgess, la voix d'un géant**, éditions Carte blanche, disponible dès maintenant en librairie



court extrait : « Sa contribution au journalisme, comme éditorialiste fougueux, voire comme pamphlétaire percutant, il l'a mise au service d'une région que les centres de décisions administratives gouvernementales ont trop longtemps ignorée. Ce Robin des bois en veston-cravate avait le souci des plus pauvres et des laissés-pour-compte qu'il aimait écouter, lui qui s'intéressait réellement à eux. »

Dion, l'auteur de cette biographie, raconte qu'il a lu mille des 1 800 chroniques rédigées par Sandy Burgess. « Elles en disent plus sur le personnage que ses éditoriaux à la télé et à la radio. Je le connaissais peu, puisque je n'ai



Bernard Derome, préfacier, Denis Dion, l'auteur, et Harold Michaud, président de la Fondation Sandy-Burgess, lors du lancement de l'ouvrage le 3 novembre (photo: gracieuseté L'Avantage, Charles Lepage)

Pour en savoir plus sur Sandy Burgess et sa fondation :

Site web de la fondation: <https://bit.ly/3SdCvIj>

Page Facebook : <https://bit.ly/3TC33xI>

A black and white photograph of a Radio-Canada building. The building has a modern design with large windows and a flat roof. The words "CBC Radio-Canada" are visible on the facade. The image is slightly faded and serves as a background for the title.

CBC Radio-Canada

Les 50 ans de Radio-Canada Matane-Gaspésie-Les Îles

1^{re} partie: les 25 premières années

par: France Bernier

«Le développement de notre Gaspésie est intimement lié à l'existence de Radio-Canada.»

- Louis Pelletier, ex-directeur de la station de Matane

Cette première partie est une synthèse de l'article « 25 ans au cœur de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine », que signait Guy Chrétien en novembre 1997. Paru dans la revue Au pays de Matane (no 64), il comptait 23 pages. Nous remercions chaleureusement M. Chrétien pour ses précieuses informations.

De la naissance à la maturité

Radio-Canada Matane est née dans l'effervescence de la Révolution tranquille. D'une station privée, elle est devenue radio publique. En ce 50^e anniversaire de Radio-Canada Gaspésie-Les-Îles, un devoir de mémoire s'imposait, compte tenu du rôle majeur qu'a joué cette institution sur notre territoire. Voici donc, en abrégé, l'histoire de ses 25 premières années.

Une station privée

Dans les années 1960, René et Octave Lapointe ainsi que Yvan Fortier sont actionnaires de la Compagnie de radiodiffusion de Matane ltée. Leurs stations CKBL et CKBL-TV desservent le nord de la Gaspésie et une partie de la Côte-Nord. Le Québec est en pleine Révolution tranquille.

À compter de 1970, le monde politique s'anime, fait des promesses. Pierre de Bané, député de Matapédia-Matane, fait des démarches auprès de la direction de Radio-Canada afin que la péninsule puisse compter sur le réseau pour lutter contre l'isolement. Faire l'acquisition des stations et réémetteurs de CKBL et CKBL-TV devient impératif.

En 1971, les Lapointe et Fortier vendent leurs actions pour favoriser l'expansion de la télévision vers l'est. André Giroux devient le nouveau directeur des stations matanaises. Richard Lapointe est alors le seul journaliste en fonction. Après quelques mois, Claude Roy assume les fonctions de chef de pupitre. Se joignent à l'équipe Benoit Vinet et Bertrand Émond. Radio-Canada a maintenant un pied à terre à Matane. L'équipe grandit vite et des dizaines d'émissions radio voient le jour.

Une station publique

Le 1^{er} septembre 1972, la Société Radio-Canada prend officiellement possession de CKBL. Les voix des animateurs Armande Desrosiers, Bernard Tremblay, Marc Charrette, André Perron et Jean Lepage résonnent partout en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Couvrir un territoire aussi vaste relève du défi, défi relevé habilement par les journalistes et caméramans.

En 1975, l'équipe d'Actualité 24 se rend à Natashquan en avion pour souligner l'arrivée de la télévision là-bas.

En 1979, André Giroux quitte la direction. Jacques D. Landry occupera ce poste jusqu'en 1983.

Du vent dans les voiles

Une période de production intensive a cours dans les années 1980 avec des réalisations de tous genres. Parmi celles-ci, la Coupe Radio-Canada, émission réalisée par Gilbert Langlois de 1975 à 1990, met en lumière des équipes pee-wee, bantam et midget de la Côte-Nord et de la Rive-Sud. La série Génies en herbe, animée par Bernard Tremblay, André Perron, Paul Massicotte, Armande Desrosiers et Jean Doyon connaît un vif succès.

Le 17 novembre 1980, la radio de Radio-Canada est accueillie par les auditeurs de la Baie-des-Chaleurs. Les émissions Massicotte et Compagnie, Présent, édition de l'Est connaissent un vif succès.

(suite de l'article en page 13)

(Les 50 ans... suite de la page 12)

De 1981 à 1983, Alain Desjardins réalise Écoute pour voir, émission enregistrée chaque semaine dans un bar de la ville de Matane qui met en vedette des artistes de la Gaspésie. Trois de ces émissions sont diffusées sur tout le réseau français.

L'apogée

En 1982, Radio-Canada Matane fête son 10^e anniversaire. De six émetteurs-relais en 1972, on en compte 31 en 1982. L'information quotidienne qui était de 20 minutes est passée à 40 minutes au cours de ces dix ans. Le nombre d'employés, au nombre de 33 en 1972, atteint en 1982 le chiffre 95, incluant les pigistes. La salle des nouvelles qui n'avait qu'un employé en 1972 en compte dix en 1982.

L'année 1982 voit l'entrée en ondes de CBSI et CBST de Sept-Îles. Ces stations prennent sous leur aile une quinzaine d'émetteurs relais dépendant naguère de Radio-Canada Gaspésie-Les Îles.

L'émission Contact, réalisée par Alain Desjardins de 1983 à 1986, obtient une cote d'écoute de 72 % auprès de l'auditoire. Elle est diffusée du lundi au vendredi de 12 h à 12 h 30. C'est une nouvelle façon de se parler d'une région à l'autre et, ensemble, de hausser le ton afin d'être entendus dans les capitales.

Les années 1983-1984 marquent l'apogée des stations matanaïses. Les équipes de la radio et de la télévision sillonnent la péninsule. Jacques Auger est nommé directeur général des stations de Matane en 1984, année de l'inauguration officielle de nouveaux émetteurs à Gaspé. Le service complet de Radio-Canada s'étend maintenant à toute la Gaspésie.

À l'été 1984 a lieu la Transat Québec-Saint-Malo. Ce rassemblement des grands voiliers est couvert par l'émission radiophonique Toutes voiles dehors et deux émissions télévisées produites par Radio-Canada Matane.

Au milieu des années 1980 débute la couverture du Festival en chanson de Petite-Vallée qui perdure encore en 2022.

Des compressions qui fouettent la production

En décembre 1984 sont annoncées des compressions budgétaires. Cinq postes sont perdus à Matane. On resserre les rangs et on continue de produire des émissions régionales telles Radio-Jeunesse, Tam-Tam Telex, Place Publique, L'éveil-matin, Radio-Clip, Un air d'été, Massicotte et Compagnie, L'Ouvre-jour, Sur mesure, De prime abord ainsi que C'est bien meilleur l'après-midi. On participe aux émissions diffusées sur le réseau et on produit des séries pour celui-ci.

De 1972 et jusqu'en 1997, plus de 350 émissions dramatiques, musicales, documentaires et autres sont réalisées dans la région et entendues d'un océan à l'autre sur le réseau français. La station CBGAT Matane collabore à plusieurs émissions nationales dont Femmes d'aujourd'hui, Le Jour du Seigneur, Les Beaux dimanches, etc. Trois fois par mois, le téléjournal de Radio-Canada diffuse un segment réalisé par Matane.

Une deuxième vague de compressions

La 2^e vague de compressions budgétaires a lieu en 1986. Matane est plus durement touchée que ses voisines, Rimouski et Sept-Îles, parce qu'elle est la seule station de l'Est qui produit une émission en direct à l'heure du midi. Le budget se voit amputé d'un demi-million de dollars : sept postes sont abolis. Adieu Contact ! Lors de la dernière émission, celle du 4 avril, l'animateur Bernard Tremblay résume le sentiment des collègues : « Depuis trois ans, Contact était le reflet des Gaspésiens. Malheureusement, quelqu'un quelque part a brisé le miroir. »

Des lettres du grand public sont acheminées au ministre des Communications et au président de Radio-Canada, des protestations de tous genres se font entendre. Des bannières affichant le message Reprenons Contact à Matane sont placées dans les rues de Matane. Rien à faire. La haute direction de la Société ne bouge pas. Jacques Auger accepte un poste dans une autre ville et Louis Pelletier lui succède à la direction.

(suite de l'article en page 14)

(Les 50 ans... suite et fin)

Abolition de la station régionale de télévision de Radio-Canada

De nouvelles compressions budgétaires ont lieu dans les années 1990 et elles font très mal. Radio-Canada ferme les stations régionales de télévision à Matane, Sept-Îles et Rimouski. Des cris de protestation sont lancés vers la direction de Radio-Canada et le gouvernement d'Ottawa.

domaines et les productions pour le réseau continuent de plus belle.

Maurice Richard réalise de grands reportages : La Bataille de la Restigouche, L'Acadie au large de la Bretagne, Un fleuve et des vents, L'Avenir de Saint-Octave, ainsi que Bernard Pednault, avec Légendes du Golfe et Michel Côté avec Patrimoine gaspésien. Aux retrouvailles des 21 et 22 juin 1997, plus d'une centaine de collègues font un retour aux sources.



En 1991, les employés de Radio-Canada Matane érigent un mur symbolique de blocs de glace devant l'entrée principale du 155, rue Saint-Sacrement. L'inévitable suit son cours. La majeure partie de l'équipement est retournée vers l'Ouest. En 1997, après 25 ans de loyaux services, la production régionale de la télévision n'est plus.

Une radio toujours vivante

La radio, toutefois, demeure entière. La salle des nouvelles et les équipes de Sonnez les matines, L'Objectif, Mer et Monde demeurent à l'affût de l'actualité dans tous les



Les retrouvailles du 25e en juin 1997
Photo: Normand Ouellet

Le mot de la fin

Le dernier mot de ces 25 premières années revient à Louis Pelletier : « De par leur position géographique, la Gaspésie et les Îles se trouvent loin des grands débats nationaux. Radio-Canada, à cet égard, constitue un lien essentiel avec le reste du pays, tout autant qu'avec le monde, lien qu'il importe à tout prix de protéger. »

(NDLR: vous pourrez lire la 2e partie de cet article dans le prochain numéro)

Changement d'adresse

Pour continuer à recevoir des nouvelles de votre Association, communiquez tout changement d'adresse postale et/ou courriel en téléphonant au 514-597-5539 ou par courriel à agrrcmontreal@gmail.com

Les échos de la Boîte

source: portail IO de Radio-Canada

Le rapport annuel 2021 - 2022 de Radio-Canada...

... est accessible en ligne. Vous pouvez consulter la **version web conviviale** sur le site institutionnel de Radio-Canada.

Ce rapport porte sur l'exercice terminé le 31 mars 2022.

La version PDF se trouve à l'adresse suivante:

<http://bit.ly/3G7Epl0>

Pour obtenir les données financières les plus à jour, consultez le **rapport financier du premier trimestre de 2022-2023**.

Le rapport annuel 2021 - 2022 de l'ombudsman

de Radio-Canada, Pierre Champoux, est disponible sur le site institutionnel de Radio-Canada:

<https://cbc.radio-canada.ca/fr/ombudsman>

Bureau du Vérificateur général du Canada / Rapport de l'Auditeur indépendant - 2022

La Société Radio-Canada a rendu publics les résultats d'un audit mené par le Bureau du vérificateur général du Canada. L'audit a porté sur les moyens et les méthodes de la société pour la période du 1er décembre 2020 au 4 février 2022:

bit.ly/3EvUe3T



Le Comité des Activités Sociales de l'AQI
A enfin le plaisir de vous inviter à son

Dîner du Nouvel An

Mercredi, 25 janvier 2023, 12h00

Restaurant L'Académie
Cuisine italienne et française

7275 boulevard des Galeries d'Anjou, Anjou
Stationnement gratuit disponible

Autobus no 44 à partir du métro Radisson

Coût, tout compris: 25\$ par membre (payable à l'entrée)
Pour la table d'hôte incluant vin, taxes et pourboires.

Réservation par courriel **exclusivement au plus tard le 20 janvier 2023** à jean-luc.cote@videotron.ca



Joyeux Noël

Bonne et

heureuse année

de la part des artisans et collaborateurs de

Liaison et e-Liaison

Campagne annuelle de charité 2022 en milieu de travail des employés / retraités de Radio-Canada

Comme d'habitude votre Association s'associe à Radio-Canada dans le cadre de cette campagne. Nous vous invitons à prendre connaissance de la lettre reproduite ci-bas.

Campagne de charité en milieu de travail de CBC/Radio-Canada
CBC/Radio-Canada Workplace Charitable Campaign



Bonjour,

Vous connaissez les besoins de cette importante campagne de financement à laquelle vous avez déjà certainement contribué. En 2021, la générosité des retraités de Radio-Canada souligne une tradition bien établie qui **a permis d'amasser 26,946\$**.

Par le biais de la CCMTGC, **vous avez la possibilité de soutenir financièrement l'organisme de charité enregistré de votre choix**, ce qui veut dire que vous pouvez verser votre don à *Centraide*, à *PartenaireSanté* ou à tout autre organisme de charité canadien enregistré.

Vous pouvez également choisir combien vous voulez donner et comment vous souhaitez le faire : **par chèque, par carte de crédit**.

N'oubliez pas que votre chèque doit être libellé à : CCMTGC peu importe à qui vous donnez.

Nous vous remercions de nous faire parvenir le plus tôt possible votre formulaire dûment rempli afin d'éviter tout retard.

*Chaque donateur compte. Chaque dollar compte.
Parce que chaque vie compte.*

Vous pouvez retourner votre formulaire de don à :

Paul Gaudreau Chef de la
Campagne d'entraide des employés / retraités de Radio-Canada Montréal
493 rue Sherbrooke Ouest
Montréal QC H3A 1B6

paul.gaudreau-centraide@radio-canada.ca

Vous pouvez télécharger le formulaire à l'adresse suivante:

<https://bit.ly/3DSQPdF>

Si vous n'avez pas reçu votre reçu d'impôt, voici les coordonnées du bureau finances chez Centraide.

comptabilite@centraide-mtl.org

Téléphone 514-288-1261 poste 328

Change of @address

To continue to receive news from your Association, communicate any change of postal and/or email address by calling 514-597-5539 or by email at aqrremontreal@gmail.com

Dates importantes

1er janvier: Jour de l'An
14 février: Jour de la Saint-Valentin
17 mars: Jour de la Saint-Patrick

JANVIER 2023

D	L	Ma	Me	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	14	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER 2023

D	L	Ma	Me	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS 2023

D	L	Ma	Me	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

- Rente de Radio-Canada
- Fête / journée dédiée
- Sécurité de la vieillesse/ dates inconnues
- Rente de la RRQ / dates inconnues

Association québécoise
des retraité.e.s de
Radio-Canada (AQR)
aqrqmontreal@gmail.com



1000 avenue Papineau
Montréal (Qc) H2K 0C2
514- 597-5539

Comité exécutif

Jean-Claude Labrecque, président
Micheline Provost, vice-présidente
Richard Sanche, secrétaire
François Beaugrand-Champagne, trésorier

Directeurs - Directrices

Jean-Luc Côté - Claudine Cyr - Johanne Émond - Jeannita Richard
Denis Côté - Jôhanne Labrie - Jacques Belzile - Gilbert Savard
adjoindé administrative: Louise Hamelin

Activités sociales et culturelles

Jean-Luc Côté, responsable [soc. jean-luc.cote@videotron.ca](mailto:jean-luc.cote@videotron.ca)
Claudine Cyr, responsable cul. claudinecyr09@gmail.com

Réseau Amitiés

Ceux et celles qui vous souhaitent bon anniversaire
Micheline Provost, responsable
Membres: Marièle Choquette - Maryse Forget - Louise Hamelin
Micheline Ménard - Diane Paquin - Richard Raymond -
Lise Tremblay - Micheline Tremblay - Suzanne Savard

Comité Recrutement

Micheline Provost, responsable
Membres: Claudine Cyr, Jeannita Richard

Bulletin Liaison

Marie Andrée Boivin, responsable (édition)
André Dallaire, responsable (publication)
Louise Hamelin, rédactrice - conseillère

SECTION QUÉBEC

418-656-8945. assocretraitesradiocanada@gmail.com

Comité exécutif

Denis Côté, président - (à pourvoir): vice-présidente
Paul Laroix, secrétaire - Martine Lefebvre, trésorière

Directeurs - Directrices

Denis Chartier - Denis Guénette
Cécile Larouche - Chantal Roussy

SECTION MATANE

Comité exécutif

Jôhanne Labrie, présidente - Diane Laforest, trésorière

SECTION RIMOUSKI

Comité exécutif

Jacques Belzile, président - Claude Morin, trésorier

Directeurs

Paul Huot - Roger Lavallée - Carol Voyer

SECTION SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Comité exécutif

Gilbert Savard, président
Angèle Gagné, vice-présidente
Ann Ouellet, secrétaire-trésorière

L'AQR, Région du Québec de l'ANR, l'Association nationale des retraités de la SRC
www.retraitessrc.ca info@retraitessrc.ca
B.P. 8770, Ottawa, On K1G 3H9

INVITATION

L'assemblée générale annuelle de l'Association québécoise des retraité.e.s de Radio-Canada (AQR) aura lieu **le 31 mai 2023 à Québec**

Repas du midi (31 mai) offert par l'AQR, ainsi qu'une nuitée (le 30 mai, veille de l'assemblée) pour ceux et celles qui n'habitent pas dans la région de Québec.

Vous devez absolument réserver avant le 31 décembre 2022, afin que nous puissions réserver un bloc de chambres d'hôtel au Chateau Bonne Entente. Pour réserver votre chambre, écrire à agrrcmontreal@gmail.com ou laisser un message dans la boîte vocale du **514-597-5539**

Donner les renseignements suivants:

- Votre nom
- No de téléphone
- Préciser: avec ou sans conjoint.e pour le repas du midi le 31 mai?

ATTENTION: si vous annulez la chambre après le 31 janvier 2023, des frais de 50\$ seront exigés.

In Memoriam

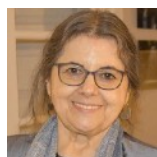
Version numérique (PDF) seulement: vous pouvez accéder aux avis de décès de la plupart des personnes ci-dessous. En cliquant sur les nom et prénom soulignés vous accéderez à l'avis publié sur le site du complexe funéraire ou à défaut sur une autre publication électronique. Il se peut que l'avis ne soit plus disponible au moment de la consultation, certains complexes funéraires ne conservant les données que pour de courtes périodes.

Roger Laliberté
1930-2021



Décédé le 26 juillet à 92 ans. Retraité depuis 1991.

Pauline Payette
1944-2022



Décédée le 7 octobre à 78 ans. Retraitee en 1997. Elle était rédactrice en chef à Montréal.

Pierre Picard
1942 - 2022



Décédé le 4 octobre à 79 ans. Retraité depuis 2007. Il était journaliste à la radio de Québec

Ronald R. Parisien
1946 -2022



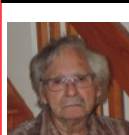
Décédé le 9 septembre à 76 ans. Retraité en 2002, il était journaliste télé à Montréal.

Laurent Duval
1926 -2022



Décédé le 6 octobre à 96 ans. Retraité en 1990. Oeuvrait à la programmation à Montréal.

Henri Simard
1930 - 2022



Décédé le 4 septembre à 92 ans. Retraité en 1987. Spécialiste en effets spéciaux.

Gérald Renaud
1926 - 2021



Décédé le 10 septembre 2021 à 95 ans. Retraité en 1988. Réalisateur télé à Montréal. A réalisé le 1er match des Canadiens diffusé à la télé en 1952.

Chaya Vermes
19?? -2022



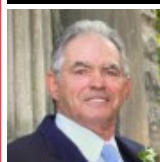
Décédée le 20 septembre. Retraitee en 1991.

Susan Stasso
1947 -2022



Décédée le 31 juillet à 75 ans. Retraitee depuis 1997.

Conrad Savard
1942 -2022



Décédé le 9 novembre à 80 ans. Technicien à Ottawa, retraité en 1995.

Virginie Boulanger
1933 -2022



Décédée le 10 novembre à 89 ans. Journaliste aux Actualités à la radio à Montréal.

*«Parler de ses peines,
c'est déjà se consoler.»*

Albert Camus

L'Association québécoise des retraité.e.s de Radio-Canada offre ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

Renseignements importants

Les frais sont admissibles au remboursement au titre du **Fonds d'aide spéciale (FAS)** s'ils respectent les critères suivants* :

- les frais sont admissibles aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) pour le calcul du crédit d'impôt pour les frais médicaux ;
- la demande concerne des soins médicaux extraordinaires.

Les frais ne sont pas admissibles au remboursement au titre du **FAS** dans les cas suivants :

- les frais sont couverts par la protection offerte par l'État ;
- des prestations sont payables au titre d'un régime de soins médicaux (y compris le régime 051089), même si le maximum a été atteint ;
- une subvention est offerte, peu importe la source.

* Pour en savoir plus sur les frais admissibles qui sont remboursés au titre du FAS, consultez les lignes directrices relatives au FAS dans iO.

Instructions à l'égard de la présentation d'une demande de règlement

Ce formulaire doit être entièrement rempli.

1. Conservez une photocopie du formulaire et des reçus.
2. Agrafez ensemble les documents suivants, puis soumettez-les :
 - l'original du formulaire ;
 - toutes les pièces justificatives comme les reçus et les factures ;
 - les documents médicaux expliquant la nécessité de la fourniture.

À noter : Le participant de régime doit signer le formulaire.

Partie 1 : Renseignements sur l'employé

Numéro de régime collectif 051089 Numéro d'identification **CBC/Radio-Canada** M _____

Nom du participant de régime _____ Affiliation _____

Adresse : Numéro et rue _____ Ville _____ Province _____ Code postal _____

J'atteste que les renseignements donnés sont à ma connaissance véridiques, corrects et complets. J'atteste que tous les biens et services mentionnés dans la présente demande de règlement ont été reçus par moi, mon conjoint ou mes personnes à charge; et que mon conjoint ou mes personnes à charge sont admissibles aux termes de mon régime.

J'atteste que les frais faisant de la présente demande de règlement ont été engagés par moi-même ou par une personne pouvant me donner droit à un crédit d'impôt pour frais médicaux en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La soumission de demandes de règlement frauduleuses est un acte criminel. La Canada Vie prend au sérieux les cas présumés de demandes de règlement frauduleuses et elle pourrait les signaler à votre employeur ou au répondant de votre régime, ainsi qu'à l'organisme d'application de la loi pertinent.

À la Canada Vie, nous reconnaissons et nous respectons l'importance de la vie privée. Les renseignements personnels recueillis serviront à l'évaluation de la demande de règlement et à l'administration du régime collectif. J'autorise la Canada Vie tout prestataire de soins de santé ou de soins dentaires, le gestionnaire du régime, toute autre compagnie d'assurance ou de réassurance, les administrateurs des programmes d'État ou de tout autre programme d'avantages sociaux, toute organisation ou tout prestataire de services travaillant avec la Canada Vie, situés au Canada ou à l'étranger, à échanger les renseignements personnels nécessaires aux fins précitées. Il est entendu que les renseignements personnels peuvent être divulgués aux personnes autorisées en vertu des lois applicables au Canada ou à l'étranger.

Je consens également à ce que la Canada Vie et ses sociétés affiliées utilisent mes renseignements personnels à des fins de gestion et d'analyse des données internes.

Pour obtenir un exemplaire de nos Normes en matière de protection des renseignements personnels ou si vous avez des questions sur nos politiques et pratiques en matière de renseignements personnels (y compris en ce qui a trait aux prestataires de services), écrivez au chef de la conformité de la Canada Vie ou consultez canadavie.com.

Signature du participant de régime _____ Date _____

Page 2 au verso

Partie 2 : Renseignements sur la personne à charge

Nom du patient	Lien de parenté avec l'employé	Date de naissance			Le patient habite-t-il avec vous?		Étudie-t-il à temps plein?		S'il est étudiant, combien d'heures de cours a-t-il par semaine?	Travaille-t-il?		Combien d'heures par semaine?
		Année	Mois	Jour	OUI	NON	OUI	NON		OUI	NON	
					☐	☐	☐	☐		☐	☐	
					☐	☐	☐	☐		☐	☐	
					☐	☐	☐	☐		☐	☐	
					☐	☐	☐	☐		☐	☐	

Partie 3 : Coordination des prestations

Les frais sont-ils couverts aux termes d'un régime d'assurance privé ou collectif? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous présenté une demande d'indemnité pour accident du travail? ☐ Oui ☐ Non

Les frais sont-ils couverts par le régime de votre province? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous droit à un remboursement des frais d'une autre source? ☐ Oui ☐ Non

Si nous constatons que la demande de règlement peut être remboursée d'une autre manière, toutes les sommes versées par le FAS pour le règlement devront être remboursées, peu importe si les autres options de remboursement potentielles sont encore disponibles ou non.

Partie 4 : Précisions sur la demande de règlement

Nom du patient	Nombre de reçus	Type de frais	Nature de la maladie	Total des frais

Demande de remboursement de frais présentée à la Canada Vie 0 0,00 \$
 Nombre de reçus Total des frais

IMPORTANT :

Pour que votre demande puisse être traitée, vous devez absolument remplir le formulaire avec attention, le signer et vous assurer de joindre à l'appui toute la documentation médicale pertinente, la recommandation de votre médecin et les reçus originaux. Conservez des copies de tous les documents que vous soumettez.

Veillez transmettre votre demande de remboursement au titre du Fonds d'aide spéciale à :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 Place Bonaventure
 Bureau 5800
 800 rue de la Gauchetière O
 Montréal QC H5A 1B9
www.canadavie.com

Des questions? Composez le 1 877 340-9082.



Êtes-vous une personne sourde ou malentendante qui veut accéder à un service de relais des télécommunications? Veuillez communiquer avec nous.

Ligne ATS vers téléphoniste : 711

Téléphoniste vers ligne ATS : 1 800 855-0511

Effacer